

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Forex Expertise S.A., en liquidation, Lausanne**
2. Décision d'annulation par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 14.01.2002
4. Echéance de préavis des créances: **13.03.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: M. Michael Votelka, liquidateur, p.a.Fiduciaire Jean-Claude Mugny, Case postale 687, 1001 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, cas échéant, de procéder à une répartition anticipée (article 745, alinéa 3 C.O.).

Perrin, Zahnd, Habs, Notaires
1002 Lausanne

(00329904)